

CALENDRIER DES FORMATIONS CERTIPHYTO

2026

CERTIFICAT INITIAL (avec test QCM)

DECIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE A AGREMENT (DENSA) – 14h00

Ce certificat permet l'achat et application pour le compte exclusif de votre entreprise ou dans le cadre de l'entraide agricole

Public concerné : agriculteurs, golfs, camping, hôpitaux, collectivités territoriales, gardiens de copropriétés...

Secteur agricole

29 et 30 janvier 2026
16 et 20 février 2026
1^{er} et 5 juin 2026
8 et 10 décembre 2026

Secteur espaces verts et collectivités

16 et 17 février 2026
1^{er} et 2 juin 2026
8 et 11 décembre 2026

DECIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE A AGREMENT (DESA) – 21h00

Ce certificat permet l'achat et l'application en prestation de service chez des tiers

Public concerné : entreprises de travaux agricoles, paysagistes, forestiers

16, 17 et 19 novembre 2026

OPERATEUR – 14h00

Application seulement

Public concerné : agriculteurs, golfs, camping, hôpitaux, agents des collectivités territoriales...

Secteur agricole

26 et 27 janvier 2026
13 et 17 avril 2026
9 et 12 novembre 2026

Secteur espaces verts et collectivités

24 et 31 mars 2026
13 et 14 avril 2026
9 et 10 novembre 2026

MISE EN VENTE, VENTE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS – 21h00

Jardineries, centrales d'achat, distributeurs

13, 15 et 16 janvier 2026
21, 22 et 24 septembre 2026

RENOUVELLEMENT (sans test QCM) – Durée : 7h00

SECTEUR AGRICOLE (OPERATEURS ET DECIDEURS)

23 janvier 2026
10 mars 2026
5 mai 2026

17 septembre 2026
5 novembre 2026

SECTEUR ESPACES VERTS (OPERATEUR OU DECIDEURS)

10 février 2026
19 mars 2026

15 octobre 2026
3 novembre 2026

VENTE, MISE EN VENTE – GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS

28 septembre 2026

TEST QCM – Durée : 1h30

Vous pouvez également obtenir ou renouveler votre Certiphyto par la voie d'un test QCM seul.
Les dates sont programmées suivant les disponibilités et/ou les échéances.

Prochaine date : nous consulter.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation : les formations ont lieu au CFPPA Pyrénées Roussillon – 1, avenue des Pyrénées – 66600 Rivesaltes ou 4, rue René-Victor Manaut – 66600 Rivesaltes

Formations de renouvellement au sein de votre entreprise sur demande.

Horaires : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Possibilité de repas en sus au restaurant scolaire. Salle à disposition pour les repas tirés du sac.

Formation éligible au CPF et divers OPCO et FAF (OCAPIAT, VIVEA, AFDAS, OPCOMMERCE, AKTO....)

Renseignements et inscriptions : Patricia ERRE 04.68.64.89.69 – cfppa.rivesaltes@educagri.fr

Pour les renouvellements, il est préférable de réaliser les formations entre 2 et 6 mois avant la date d'échéance afin d'éviter les interruptions.

Toute personne ayant déjà obtenu son certificat passera obligatoirement un renouvellement, même si la date de validité est dépassée. Le renouvellement prendra effet à date de demande du Certiphyto.